

COMMUNE DE SAINT-ROMAIN-EN-GAL
(À rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° PC 069235 24 10011
Dossier déposé incomplet le 14 Novembre 2024

Service Instructeur

30 avenue Général Leclerc
Espace St Germain - B.P. 263
38217 VIENNE

Adresse des travaux :
405 Rue de la Chimbaude 69560 Saint-Romain-en-Gal
Cadastré : AM243

Accueil : 04.82.06.33.06

DESTINATAIRE :
Stéphanie Haroud
405 Rue de la Chimbaude
69560 Saint-Romain-en-Gal

Affaire suivie par :
VALLIN MICHEL

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de permis de construire susvisée a fait l'objet d'un **rejet tacite** en date du 13 mars 2025.

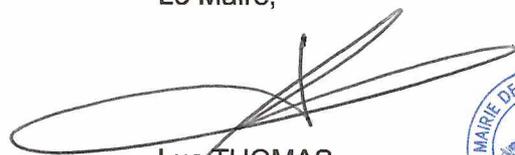
En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande sur le guichet numérique, nous vous avons informé par mail sur le guichet numérique pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces nécessaires à l'instruction. Ce mail vous a été transmis en date du 13 décembre 2024.

Vous bénéficiez donc d'un délai de 3 mois à compter du 13 décembre 2024 soit jusqu'au 13 mars 2025, pour déposer sur le guichet numérique l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier.

Il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande accompagnée de l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction, si le projet doit être réalisé.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Saint-Romain-en-Gal
le 14 mars 2025
Le Maire,


Luc THOMAS

